

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS No 68/2016

Demande de crédit pour l'extension du cimetière communal

<u>Composition de la commission :</u>	Mme Viviane JOMINI	Membre et rapporteuse
	Mme Naïcha KÄHR	1 ^{er} Membre
	M. Eric SAUGY	Membre
	M. José Luis FERNANDEZ	Membre

La commission s'est réunie le mardi 26 avril 2016 en présence de la présidente du Conseil Communal Mme Jacqueline Dieperink, de M. le Syndic Louis Savary, de M. le Municipal Pierre Hämmerli ainsi que des membres de la commission des finances. La mise au point du rapport a été effectuée par l'entremise d'échanges de courriels.

1. Commentaires

Suite à la présentation et aux explications des membres de la Municipalité, la commission s'est réunie pour discuter de ce préavis. Voici les points importants :

- Les travaux prévus permettront d'agrandir de 75% la surface du cimetière actuel et ainsi de faire face aux besoins de ces 30 prochaines années au moins.
- Les besoins sont très fluctuants d'une année à l'autre. Toutefois, les demandes pour les tombes à la ligne ont tendance à diminuer alors que le columbarium et le jardin du souvenir sont de plus en plus utilisés.
- Au niveau de l'EMS, nous avons demandé si une augmentation des besoins était à prévoir. Depuis son ouverture, une seule personne a souhaité être inhumée à Cheseaux, les autres préférant souvent être inhumés dans la commune où ils résidaient. Toutefois, les résidents de l'EMS ont l'obligation de déposer leurs papiers à Cheseaux, donc ont le droit de demander leur inhumation dans notre commune. Dans un EMS de cette envergure, on compte à peu près un décès par semaine.
- Au niveau des aménagements prévus, la surface du garage dépôt est importante, ceci dans le but de stocker du matériel ainsi que le tracks qui se trouve actuellement à la déchetterie et doit être déplacé à chaque utilisation. La somme engagée pour le mur à créer est également conséquente, ceci en raison d'importants travaux de terrassement à prévoir.
- Si le préavis est accepté, les travaux sont prévus pour la fin de l'été 2016.
- En attendant que les zones libres soient utilisées, les membres de la commission proposent de remplacer le gazon prévu par de la prairie fleurie, pour simplifier l'entretien.

2. Conclusion

Au vu de ces éléments, la commission unanime vous propose, Mmes et MM. Les Conseillers :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr 418'000.--** pour réaliser l'extension du cimetière communal
- d'amortir cet investissement sur une durée de 20 ans, dès 2017
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché
- de donner décharge à la Commission pour son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 3 mai 2016,

La commission :

Mme Viviane JOMINI, Membre et rapporteuse

M. Eric SAUGY, Membre

Mme Naïcha KÄHR, 1^{er} Membre



M. José Luis FERNANDEZ, Membre